



## Conseil d'administration

319<sup>e</sup> session, Genève, 16-31 octobre 2013

GB.319/INS/INF/3

Section institutionnelle

INS

### POUR INFORMATION

## La Confédération panafricaine des employeurs change son nom en Business Africa

1. Le Directeur général a reçu une lettre de M. Azad Jeetun, secrétaire général de Business Africa l'informant que la Confédération panafricaine des employeurs, lors de son assemblée générale tenue le 7 juin 2012, avait décidé de changer de nom pour adopter celui de Business Africa. Cette lettre était accompagnée d'une documentation appropriée, notamment les minutes de l'assemblée générale et les amendements apportés aux statuts de l'organisation. Elle exprimait également le souhait que l'organisation conserve sous son nouveau nom le statut consultatif général dont jouissait la Confédération panafricaine des employeurs.
2. Créée en 1986, la Confédération panafricaine des employeurs s'est vu octroyer le statut consultatif général par le Conseil d'administration à sa 235<sup>e</sup> session (mars 1987)<sup>1</sup>.
3. D'après la documentation jointe à la lettre précitée, il semble que Business Africa soit juridiquement identique à la Confédération panafricaine des employeurs. Business Africa jouit donc automatiquement du statut consultatif général accordé à la Confédération panafricaine des employeurs, à moins que le Conseil d'administration n'en décide autrement.
4. Compte tenu de ce qui précède, le bureau du Conseil d'administration a confirmé que Business Africa jouit du statut consultatif général dont bénéficiait auparavant la Confédération panafricaine des employeurs avec tous les droits et obligations qui se rattachent à ce statut.

Genève, le 22 octobre 2013

<sup>1</sup> Voir documents GB.235/17/19 et GB.235/PV(Rev.), p. IX/11.